



Fédérer les expertises,
développer les techniques

Institut Technique de l'Agriculture Biologique

Journée d'études du réseau « SAEB » ,

Quelles formes d'expérimentation pour étudier les effets des huiles essentielles en élevage ?
Difficultés pour les éleveurs et vétérinaires d'avoir recours de manière légale à l'aromathérapie
et phytothérapie, attentes des éleveurs bio

Catherine Experton, ITAB



PLANTES



Article R5121-1 du Code de la Santé Publique

- Substances végétales

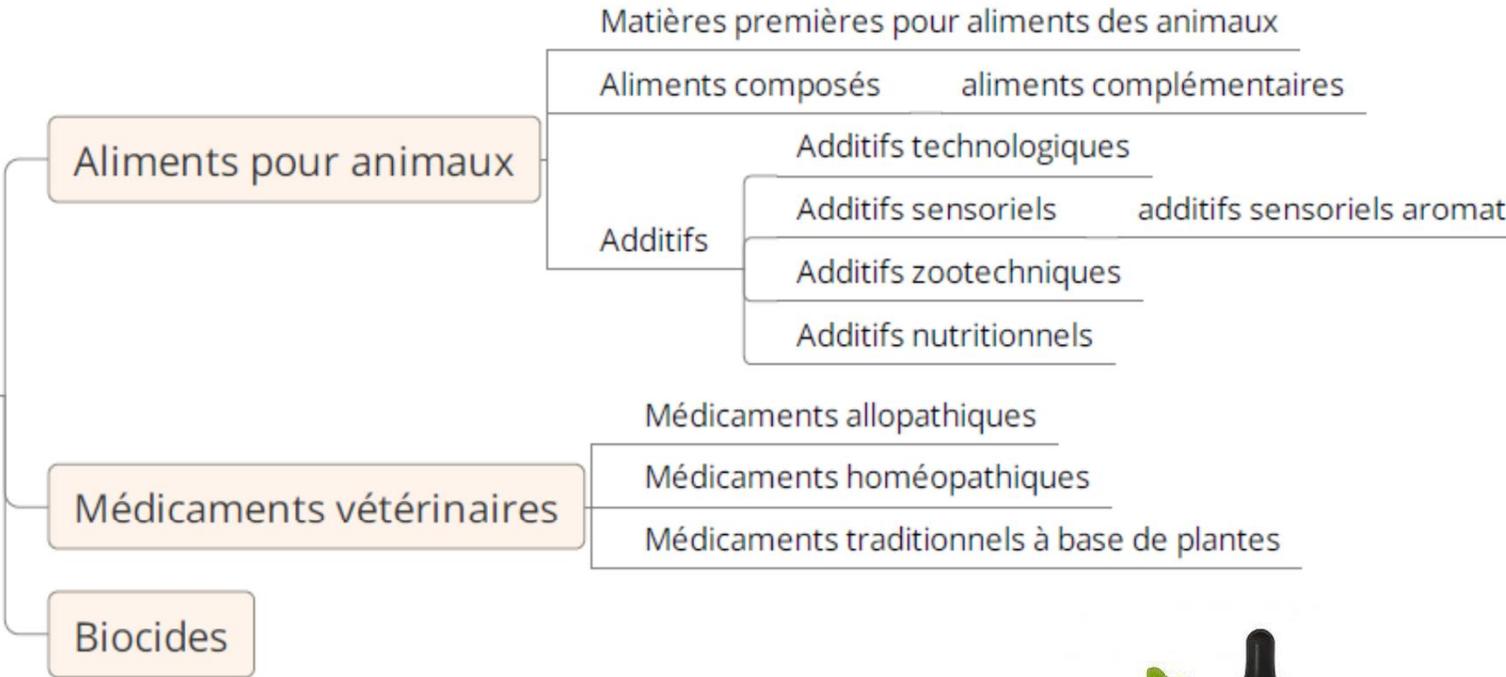
L'ensemble des plantes, parties de plantes, algues, champignons, lichens, principalement entiers, fragmentés ou coupés, utilisés en l'état, le plus souvent desséchés, mais parfois frais. Certains exsudats n'ayant pas subi de traitements spécifiques sont également considérés comme des substances végétales.

- Préparations à base de plantes

Les préparations obtenues par traitement de substances végétales, tel que l'extraction, la distillation, l'expression, le fractionnement, la purification, la concentration ou la fermentation. Elles comprennent les substances végétales concassées ou pulvérisées, les teintures, les extraits, les huiles essentielles, les jus obtenus par pression et les exsudats traités.



**Substances végétales /
préparation à base de plantes
pour les animaux**



PLANTES = SOIGNER

= ADMINISTRER EN VUE DE CORRIGER OU MODIFIER DES FONCTIONS ORGANIQUES



*Prescription
Préparations magistrales /
Cascade
Les temps d'attente forfaitaires
... et doublés en AB.
= 1 traitement / AB*



**Médicament
vétérinaire**

Substances actives des plantes :

- Avoir une AMM
- Etre inscrites au tableau 1 du règlement LMR
- AMM allégée (nouveau décret)

LMR (RÈGLEMENT UE 37/2010)

Toute substance pharmacologiquement active destinée à des animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine doit avoir fait l'objet d'une évaluation du risque de résidus.

- Tableau 1 substances autorisées
 - Avec restriction d'usage => *LMR pour 1 substance une espèce et un tissu ou denrée*
 - Aucune LMR requise
- Tableau 2 substances interdites
 - Aucune LMR ne peut être fixée
- Liste out of scope

LMR nécessaire pour AMM

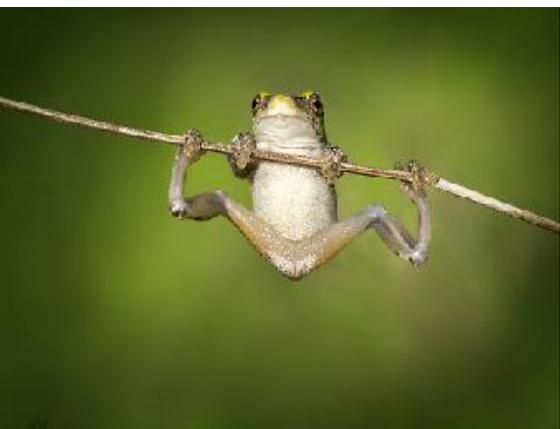
TRÈS PEU DE PLANTES AVEC UN STATUT

- Nombre très restreint de médicaments à base de plantes avec AMM (8 médicaments)
- Absence LMR pour la majorité des plantes utilisées pour la santé des élevage (50 / 120 / 300)
- Homéopathies : simple enregistrement
- Additifs et biocides => liste
- Évaluation des demandes d'autorisation de mise sur le marché de médicaments vétérinaires à base de plantes, Avis de l'Anses, Rapport d'expertise collective, février 2016 « **Peu de publications scientifiques avec un niveau de preuve élevé** »

AUTOMÉDICATION PAR LES ÉLEVEURS EST INTERDIT



DIFFICILE POUR LES ÉLEVEURS ET VÉTÉRINAIRES D'AVOIR RECOURS DE MANIÈRE LÉGALE À L'AROMATHÉRAPIE ET LA PHYTOTHÉRAPIE



Et pourtant :

Plan Ecoantibio !



Règlement et cahier des charges de l'AB (RCE n°834/2007 et RCE N°889/2008)

« ... Les produits phytothérapeutiques, les produits homéopathiques, les oligo-élémentssont utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou aux antibiotiques, »

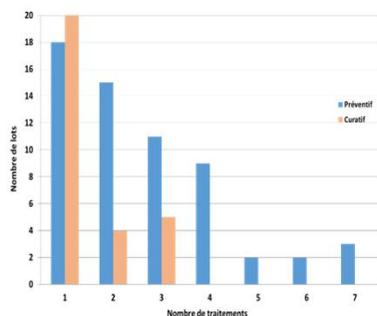
ET POURTANT

BEAUCOUP D'ÉLEVEURS UTILISENT PHYTO ET AROMATHÉRAPIE

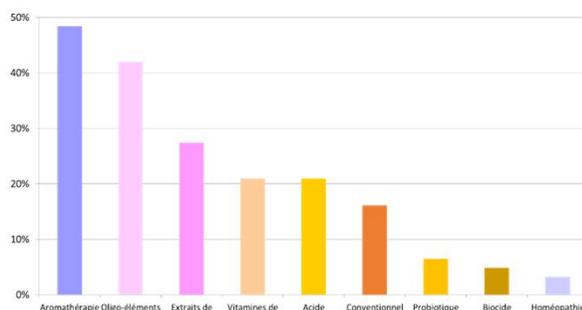
- Beaucoup de formations Vivea par les vétos **sur l'utilisation de médecines alternatives**
- Forte utilisation des éleveurs en curatif et préventif.
 - ⇒ Etude sur bovins laitiers AB 57 % utilisent des médecines alternatives (Casdar Cedabio , 2012, 2013)

Trait'bio : un état des lieux des méthodes de traitements alternatifs utilisés en production de poulet de chair biologique

➤ Au total, 62 produits différents ont été utilisés, pour 203 usages recensés



Répartition des 203 usages de produits parmi les 70 lots utilisateurs



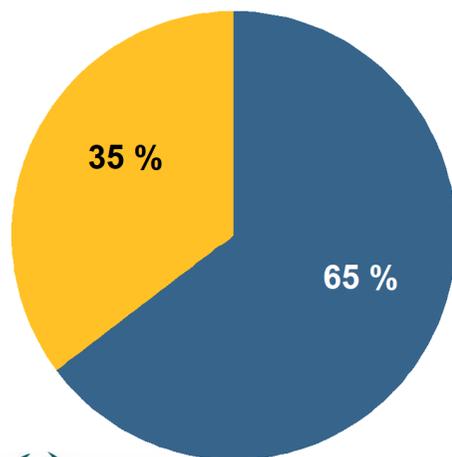
Répartition des 62 produits selon leur catégorie

- ✓ 15/85 lots sans aucune utilisation de produits
- ✓ **Utilisation préventive : 79%** des usages
- ✓ **Utilisation curative : 21 %** des usages (34% des lots /un seul produit administré).
- ✓ **L'aromathérapie = principale famille utilisée (dans 48,4% des produits)**
- ✓ **Essentiellement des produits simples composés d'une seule famille (47%)**

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires : diminuer, c'est possible

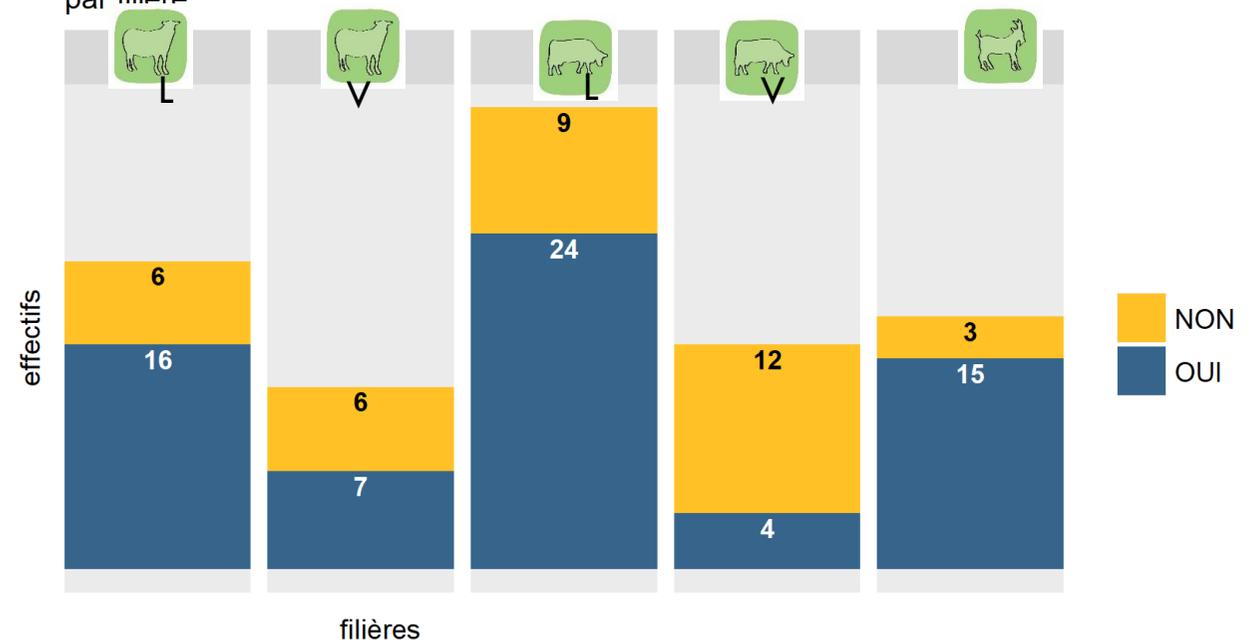
UTILISATION DE L'AROMATHÉRAPIE CHEZ LES RUMINANTS



NON
OUI

Utilisation de l'aromathérapie en élevage

par filière

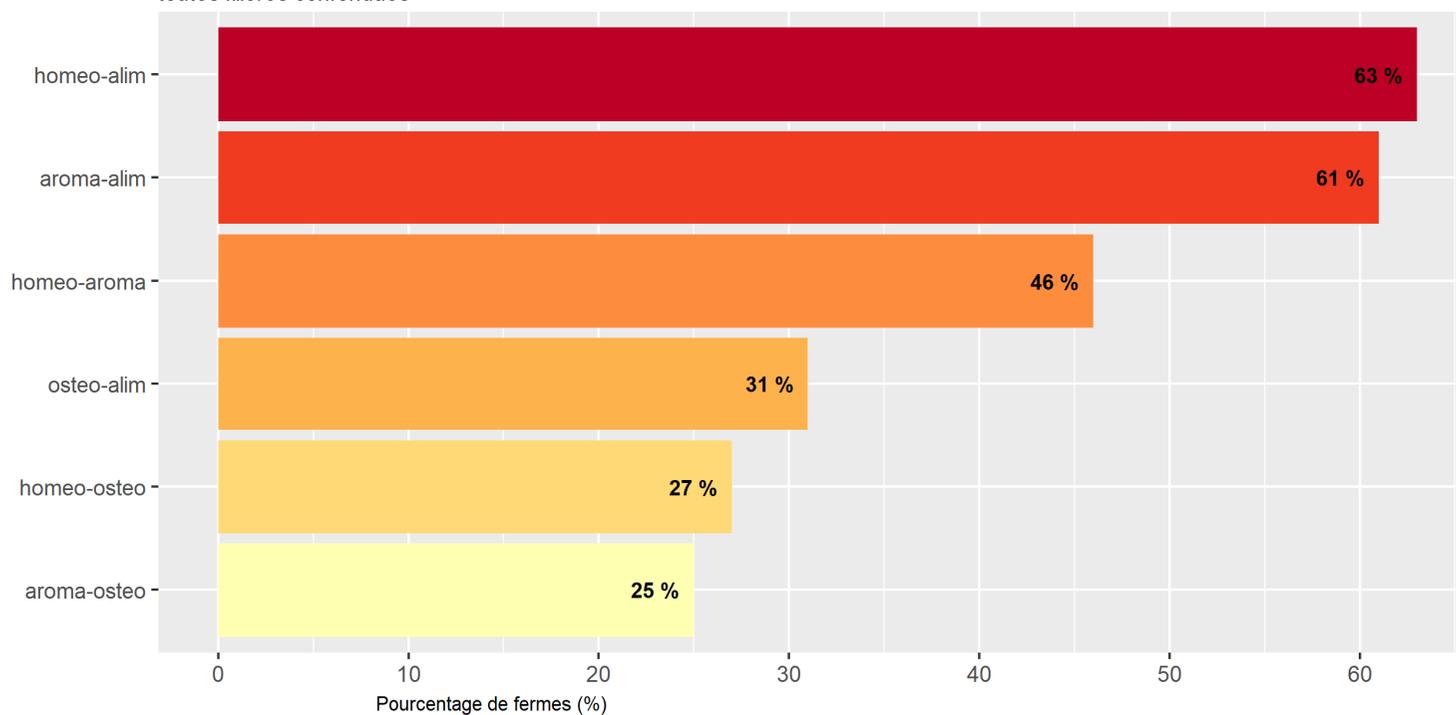


NON
OUI

ASSOCIATIONS LES PLUS UTILISÉES CHEZ LES RUMINANTS

Quelles associations de formes thérapeutiques* sont le plus utilisées?

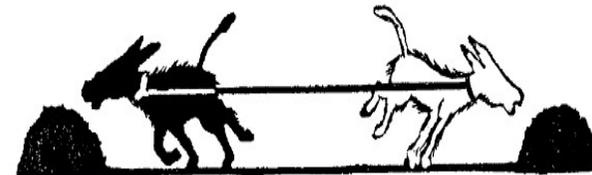
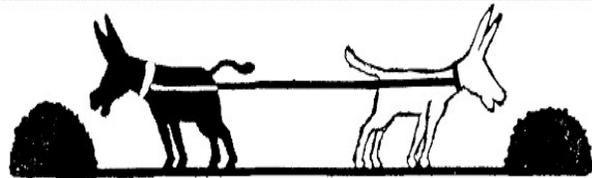
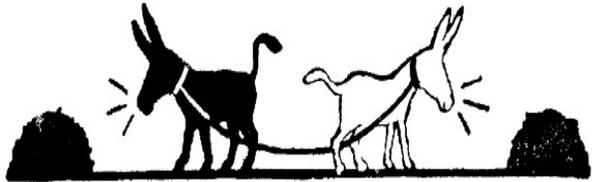
toutes filières confondues



n = 102 ; *homéopathie, aromathérapie, médecines manuelles, compléments alimentaires.



SUBSTANCES À BASE DE PLANTES : LES POINTS DE BLOCAGE



- Pas de preuves sur le niveau de résidus « négligeables »
- Méthode d'analyse : raisonnement AMM (1 plante = plusieurs molécules)
- LMR : quels marqueurs ? Distinguer marqueurs HE //fourrages
- Peu de connaissances sur les interactions entre plantes
Une plante => plusieurs usages
- Statut médicament => prescription
- Peu de vétérinaires formés à l'aromathérapie et à la phytothérapie
- Pas d'automédication

ATTENTES



Légitimer le travail des éleveurs, vétérinaires et praticiens soucieux de pratiques responsables pour leur élevage et la santé publique.

- Beaucoup d'attentes du terrain
- En AB comme en AC
- Multiplication sur le terrain de demande de formations
- Mais beaucoup d'inquiétudes réglementaires
- Alternatives aux antibiotiques / aux antiparasitaires
- Autonomie des éleveurs
- Partenariat vétérinaires/ conseillers / éleveurs

TRAVAUX RÉGLEMENTAIRES EN COURS



Saisine n°2013-SA-0122 Alternatives aux antibiotiques

Groupe Anses / DGAL

Travaux européens

Listes

LMR

Simple enregistrement

EMA (Agence Européenne)



UNE PROPOSITION POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Pour une liste des plantes utilisables en santé animale

Une liste positive de plantes



Constitution d'une liste de plantes, à usage thérapeutique en élevage, utilisables en automédication par les éleveurs, en première intention, sous conditions de compétences.

A dire d'experts

Catherine Experton catherine.experton@itab.asso.fr (ITAB)

Michel Bouy : antikor@orange.fr (vétérinaire ANTIKOR)

Paul Polis polis.paul.vethomeo@wanadoo.fr (vétérinaire Zone Verte)

Yasmina Lemoine y.lemoine@trame.org (TRAME)

Vincent DULONG vincent.dulong@civam.org (FNCIVAM)

Gilles GROSMOND hippolab63@orange.fr (vétérinaire)

Denis Bellenot denis.bellenot@iteipmai.fr (ITEIPMAI)

Brigitte BECIU bbeciu@fnab.org (FNAB)

Philippe Labre philippe.labre@cs-ideas.fr (vétérinaire)

Pierre Dubourq symbiopole@wanadoo.fr (agronome)

Michel Thouzery plantes.et.nomades@wanadoo.fr (producteur et transformateur de plantes médicinales)

Eric Darley eric@darley.fr (éleveur producteur)

Thierry thevenin herbesdevie@gmail.com (SIMPLE)



En première intention et sous compétences, sans temps d'attente

- Des critères d'inclusion
- Une mise en parallèle avec la liste issue de législations d'autres pays (Canada)
- La liste des plantes inscrites au tableau 1 dans le règlement (UE) n° 37/2010 avec aucune LMR n'est requise
- Un concept de produits de santé naturels peu préoccupants et d'usage non identifié à risques pour:
 - Des plantes à usage alimentaire chez l'homme
 - Des plantes couramment consommées par les animaux en vert ou après fauche
 - Des plantes utilisées en phytothérapie humaine

220 plantes



Une alternative
contre
l'antibiorésistance



<http://antikor.fr/plantes-libres/>

<http://www.itab.asso.fr/activites/el-sante-plantes-observatoire.php>

Plantes utilisables à des fins thérapeutiques avec possibilité d'automédication sous conditions et en première intention

Liste établie à dire d'experts. ITAB, mars 2017

Les plantes sont susceptibles d'être utilisées sous forme d'extrait, distillat ou plantes séchées. Les formes galéniques les plus utilisées pour chaque plante sont disponibles si nécessaire.

Nom latin	Nom français	Partie de la plante utilisée	Listes existantes	Commentaires liés à la pharmacopée
<i>Listes existantes :</i> pharmacopée, française, liste des plantes inscrites au tableau A du règlement 1774/2003, PHF pour pharmacopée française (liste A ou B)				
Abies sp	Sapin blanc, douglas, géant, Sapin argenté	Aiguilles	PHF A (bourgeon, térébenthine) pour sapin argenté	
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	Sommité fleurie	PHF A (sommité fleurie)	
Acorus calamus	Roseau odorant	Racine		
Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde		PHF A (écorce de tige, graine)	
Agropyrum repens	Chiendent	Racine		
Ajuga reptans	Bugle rampant	Plante entière		
Alchemilla vulgaris	Alchémille vulgaire (pied de lion)		PHF A (partie aérienne)	PHF A : Alchemilla xanthochlora Rothm.
Allium sativum	Ail	Bulbe	PHF A (bulbe)	
Ainus glutinosus	Aulne	Feuille, bourgeon		
Aloe vera	Aloès		PHF A (feuille, mucilage)	
Althea officinalis	Guimauve officinale		PHF A (feuille, fleur, racine)	
Anethum graveolens	Aneth			
Angelica archangelica	Angélique		PHF A (fruit, partie souterraine)	
Anthemis nobilis	Camomille romaine		PHF A (capitule)	PHF A pour Camomille matricaire (sans information sur partie utilisée)
Anthriscus cerefolium	Cerfeuil	Feuille		
Arctium lappa = Arctium majus	Bardane commune	Racine/Fruit	PHF A (feuille, racine)	
Arctostaphylos uva-ursi	Busserole officinale		PHF A (feuille)	
Arnica montana	Arnica		PHF A (capitule)	
Artemisia absinthium	Armoise (grande absinthe)			PHF A pour Artemisia pontica L. (feuille et sommités fleuries)
Artemisia annua	Armoise de Chine	Partie aérienne		
Artemisia dracunculoides	Estragon		PHF A (partie aérienne)	
Artemisia herba alba	Armoise blanche	Partie aérienne		
Artemisia vulgaris	Armoise commune		PHF A (feuilles et sommité fleurie)	
Asperula odorata	Aspérule odorante		PHF A (partie aérienne fleurie)	
Aspidium filix mas	Fougère mâle		PHF B (partie souterraine)	
Avena sativa	Avoine		PHF A (partie aérienne, fruit)	
Azadirachta indica A.	Neem (margousier)			

Liste à dire d'experts des plantes utilisables à des fins thérapeutiques avec d'automédication sous conditions et en première intention - Document ITAB, mars 2017

Projet en cours HE

- **RELACS (Replacement of Contentious Inputs in organic farming Systems) H2020 (Fibl)** Réduction des intrants dont
 - Protocole d'observation et de préventions pour réduire les mammites
 - Evaluation de l'efficacité d'un mélange d'huiles essentielles pour le soin des mammites cliniques
 - Stratégie de réduction des antiparasitaires chez les petits ruminants
- **AROMAM (IDELE, CNIEL) : Evaluation de l'efficacité d'un mélange d'huiles essentielles pour le soin des mammites cliniques**
- **TRANSAAT (TRANSitions des Systemes AgriAlimentaires du Territoire) (Val de Drome BioVallée)**
 - Expérimentations à la ferme (SC 26) : contrôle des SGI sur petits ruminants
 - Expérimentations à la ferme (AB26) : contrôle parasites externes, diarrhées, ascaris sur porcs
- **CRA Pdl (2017)** plantes à tanins contre les Ascaris
- Casdar MEXAVI



MERCI